

**TFT**  
**MOROCCO**

**BREAKING NEWS**

**LE MALI ANNONCE POUR LA PREMIÈRE  
FOIS DE SON HISTOIRE SON SOUTIEN  
AU SAHARA MAROCAIN.**

**URGENT**

# Sahara, Azawad et recompositions sahéliennes : le Mali au carrefour des cohérences régionales

---

Par Maître Mamadou Ismaïla KONATÉ *Avocat aux Barreaux du Mali et de Paris — Arbitre international Ancien Garde des Sceaux, Ministre de la Justice de la République du Mali*

---

## Avant-propos : quand la géographie se met à parler

---

Il y a dans les déserts africains une mémoire longue que les chancelleries ont souvent négligée. Le Sahara n'est pas un vide. L'Azawad n'est pas une abstraction. Ce sont des espaces habités depuis des millénaires, traversés par des caravanes, des empires, des rébellions et des rêves — longtemps avant que des diplomates, réunis à Berlin ou à Addis-Abeba, ne tracent des lignes sur des cartes qu'ils ne comprenaient qu'à moitié.

Aujourd'hui, trois États — le Mali, l'Algérie, le Maroc — se retrouvent engagés dans une séquence diplomatique qui dépasse, de loin, la seule querelle saharienne. Ce qui se joue, en réalité, c'est une recomposition des équilibres régionaux, une redistribution des alliances, et, au fond, une question philosophique et politique fondamentale : qu'est-ce qu'un État africain ? Que vaut sa souveraineté ? Où s'arrête le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ?

Ces questions ne sont pas nouvelles. Mais elles n'ont jamais été aussi urgentes.

## I. La décision de Bamako : rupture ou maturité ?

---

Le retrait par le Mali de sa reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique — la RASD — est un acte diplomatique d'une portée considérable, même si sa résonance médiatique internationale est restée, jusqu'ici, modeste.

Rappelons le contexte historique. En 1976, à l'heure où l'Afrique post-coloniale était encore enivrée par les idéaux du panafricanisme tiers-mondiste, l'Organisation de

l'unité africaine accueille la RASD dans ses rangs. C'était le temps des révolutions, des fronts de libération, des grandes solidarités du Sud. Le Mali, comme d'autres, fit sien cet élan. Reconnaître la RASD, c'était, dans cet imaginaire politique, soutenir un peuple opprimé contre une monarchie conservatrice.

Un demi-siècle plus tard, le monde a changé. Le Maroc, qui avait quitté l'OUA en 1984 précisément en raison de l'admission de la RASD, est revenu dans l'Union africaine en 2017 avec une stratégie offensive : non plus la bouderie, mais la reconquête diplomatique par le biais d'investissements massifs, de partenariats économiques et d'une diplomatie patiente, méthodique, souvent redoutablement efficace.

La décision malienne s'inscrit dans ce mouvement. Elle n'est ni une trahison ni une capitulation. Elle est le signe d'une Afrique qui, lentement mais sûrement, réévalue ses postures à l'aune de ses intérêts réels plutôt que de ses héritages idéologiques. En ce sens, c'est un acte de maturité politique — à condition, bien sûr, qu'il ne soit pas instrumentalisé au seul profit d'un alignement conjoncturel.

## **II. L'Azawad : ce que la carte ne dit pas**

---

Mais voilà que surgit, dans ce tableau déjà complexe, une question que Bamako ne peut pas ignorer, et que ses partenaires régionaux ne sauraient éluder : la question de l'Azawad.

L'Azawad, c'est ce vaste territoire du Nord malien — plus grand que la France métropolitaine — que des mouvements touaregs et arabes ont revendiqué, au fil des décennies, comme une entité propre, distincte, irréductible à l'État malien tel qu'il s'est constitué depuis 1960. Il y a eu la rébellion de 1963, celle de 1990, celle de 2006, et surtout la crise de 2012 qui a failli faire éclater le pays. En avril 2012, le Mouvement national de libération de l'Azawad proclamait unilatéralement l'indépendance de ce territoire. La proclamation fut avortée par le coup d'État de mars 2012 à Bamako, puis par la guerre, puis par les Accords d'Alger de 2015 — texte fragile, mal appliqué, dont la mise en œuvre reste aujourd'hui un chantier inachevé, voire un contentieux ouvert.

Pour comprendre ce que représente l'Azawad, il faut sortir du seul prisme sécuritaire et s'interroger sur les dynamiques sociales et politiques profondes. Les populations touaregs et arabes du Nord malien ont, de longue date, entretenu un rapport ambigu avec l'État central de Bamako : un rapport fait de méfiance historique, de sentiment d'exclusion, de marginalisation économique, mais aussi — et c'est moins souvent dit —

de divisions internes profondes, de conflits intercommunautaires, de manipulations extérieures qui ont brouillé les lignes entre résistance légitime et aventurisme armé.

La sociologie politique de l’Azawad est complexe. Il ne s’agit pas d’un peuple homogène portant d’une seule voix une revendication cohérente. Les Kel Tamasheq, les Arabes de l’Adrar, les Songhaï, les Peuls du Gourma, les Dogon du Plateau — chacun de ces groupes a sa propre histoire avec l’État malien, ses propres griefs, ses propres alliances. Ce foisonnement n’est pas la faiblesse d’une cause ; c’est la réalité d’un territoire que l’État n’a jamais vraiment administré, encore moins intégré.

### **III. Alger, ce grand voisin ambigu**

---

Nul ne comprend la question sahélienne sans comprendre la place de l’Algérie dans cet espace. L’Algérie partage avec le Mali une frontière de plus de 1 300 kilomètres. Elle a longtemps joué, dans les crises maliennes, un rôle de médiateur — parfois sincère, parfois intéressé, toujours déterminant. Ce sont les Accords d’Alger de 2015 qui ont officialisé ce positionnement de puissance tutrice régionale. Bamako, à l’époque, n’avait guère le choix : affaibli militairement, politiquement fragmenté, économiquement exsangue, le Mali avait besoin d’un parrain.

Mais les relations entre les deux pays se sont progressivement dégradées. La méfiance est ancienne, mais elle s’est cristallisée ces dernières années autour de plusieurs contentieux : la présence du groupe Wagner — que Bamako a officiellement invité et qu’Alger perçoit comme une menace à sa porte —, les accusations mutuelles de complaisance à l’égard de groupes armés, et, plus fondamentalement, une divergence de visions sur ce que doit être l’avenir du Sahel.

Alger voit dans la montée en puissance du Maroc en Afrique subsaharienne une menace à son leadership régional. Le soutien marocain à des projets structurants — le gazoduc Nigeria-Maroc, les partenariats agricoles, les réseaux bancaires — construit silencieusement une sphère d’influence qui empiète sur ce que l’Algérie considère comme son arrière-cour naturelle. Dans ce contexte, la décision de Bamako de retirer sa reconnaissance de la RASD ne peut pas être lue comme une simple réévaluation technique de sa politique extérieure. Pour Alger, c’est un signal hostile. C’est Bamako qui choisit son camp.

## **IV. Le spectre d'une reconnaissance de l'Azawad par l'Algérie : anatomie d'une catastrophe annoncée**

---

Voici où la géopolitique devient explosive.

Si l'Algérie, par représailles ou par stratégie, venait à soutenir activement — même implicitement, même indirectement — les revendications séparatistes azawadiens, les conséquences seraient catastrophiques et multidimensionnelles.

Sur le plan du droit international, d'abord, une telle posture serait une violation caractérisée du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États, principe cardinal de la Charte de l'Union africaine et de la Charte des Nations Unies. Elle contreviendrait à la norme d'intangibilité des frontières héritées de la colonisation — le fameux *uti possidetis juris* — que l'Afrique a érigée en dogme fondateur de son architecture étatique depuis Addis-Abeba, en 1963.

Sur le plan stratégique, ensuite, la légitimation d'une entité azawadienne par Alger ouvrirait une boîte de Pandore que personne dans la région ne pourrait refermer. Le Sahel est une mosaïque de peuples, de frontières contestées, de revendications identitaires en attente. Si l'Azawad peut devenir une entité reconnue par un État voisin, pourquoi pas le Macina ? Pourquoi pas le Kanem ? Pourquoi pas la Casamance sénégalaise, les régions septentrionales du Niger, les marches orientales du Tchad ? La logique sécessionniste, une fois déchaînée, ne connaît pas de limite naturelle.

Sur le plan humain, enfin — et c'est peut-être l'essentiel — une telle évolution signifierait la guerre. Pas une guerre conventionnelle entre armées. Une guerre de basse intensité, durable, meurtrière, qui broierait des populations déjà épuisées par des décennies d'insécurité, de famine, de déplacements forcés. Ce sont des millions de vies qui dépendent, in fine, de la sagesse ou de la folie des décideurs politiques.

Il y a, dans cette hypothèse, quelque chose qui évoque le double standard le plus cynique de la politique internationale africaine : reconnaître l'Azawad malien tout en combattant le Rif marocain, soutenir le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui tout en niant aux Touaregs maliens le même droit à l'identité. La contradiction serait insoutenable.

## **V. La cohérence comme exigence morale et politique**

---

Le repositionnement du Mali sur la question du Sahara occidental n'est donc pas seulement un calcul diplomatique. Il est aussi une prise de position doctrinale.

En soutenant le plan d'autonomie marocain — qui propose une souveraineté partagée, une décentralisation réelle, sans sécession — Bamako dessine en creux la solution qu'il appelle de ses vœux pour ses propres crises internes. L'autonomie n'est pas la capitulation. La décentralisation n'est pas la défaite de l'État. Ce sont des mécanismes politiques adultes, qui reconnaissent la diversité sans démanteler l'unité.

C'est exactement ce que les Accords d'Alger de 2015 étaient censés accomplir pour le Nord malien : non pas reconnaître un État azawadien, mais créer des espaces de gouvernance décentralisée qui permettraient aux communautés du Nord de se reconnaître dans la République malienne tout en préservant leurs spécificités. Que ces accords n'aient pas été mis en œuvre — ou si mal, si partiellement — est une tragédie politique dont il faudra un jour tirer les leçons. Mais l'échec de leur application ne prouve pas l'inanité du principe. Il révèle les limites des acteurs, pas celles du projet.

## **VI. Vers une doctrine africaine de la souveraineté : l'heure des cohérences**

---

La question qui se pose, in fine, dépasse le seul Mali. Elle interpelle l'ensemble du continent.

L'Afrique peut-elle se permettre, durablement, d'appliquer des principes à géométrie variable ? De défendre l'intégrité territoriale au Soudan du Sud tout en soutenant la fragmentation de la Somalie ? D'appuyer l'autodétermination au Sahara occidental tout en condamnant les sécessionnistes angolais du Cabinda ? De célébrer l'indépendance du Kosovo — que plusieurs États africains ont reconnue — tout en refusant d'en tirer les conséquences pour leurs propres peuples sans État ?

Ces contradictions ne sont pas innocentes. Elles reflètent des calculs de puissance, des héritages coloniaux, des pressions extérieures, des intérêts économiques. Elles révèlent aussi une certaine immaturité de la gouvernance africaine, encore trop souvent tributaire de logiques de court terme.

Il est temps que l'Afrique se dote d'une doctrine cohérente, assumée, applicable à tous sans exception. Une doctrine qui distingue clairement ce qui relève du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes — droit légitime, réel, non négociable — et ce qui relève de l'intégrité territoriale des États — principe tout aussi légitime, tout aussi réel. Une doctrine qui ne nie pas les uns pour défendre l'autre, mais qui cherche, dans la tradition des compromis politiques intelligents, à les articuler sans hypocrisie. Le droit international en est capable. L'Afrique doit l'être aussi.

## **Conclusion : ce que le désert enseigne**

---

Il y a un proverbe bambara que mes aînés citent volontiers dans les moments de grande confusion : « Si tu ne sais pas où tu vas, regarde d'où tu viens. »

Le Mali, aujourd'hui, sait d'où il vient. Il vient d'une longue histoire d'empires et de résistances, d'une tradition de dialogue et de palabre, d'une capacité, souvent sous-estimée, à absorber les contradictions sans se rompre. Il a survécu à des invasions, à des colonisations, à des coups d'État, à des rébellions. Il a, dans sa chair même, l'expérience de ce que coûte la fragmentation.

Ce que le Mali doit choisir maintenant, c'est la cohérence. Pas la cohérence des faibles, qui subissent et se taisent. Mais la cohérence des convaincus, qui savent pourquoi ils défendent ce qu'ils défendent et qui ne se laissent pas réduire au rang de pions dans les parties d'échecs des autres.

L'avenir du Sahel ne se jouera pas dans les couloirs des chancelleries étrangères. Il se jouera sur le terrain de la gouvernance, de la justice, du développement et de la réconciliation. Pour y arriver, il faudra des principes clairs, des partenariats sincères, et le courage de dire la vérité — y compris aux alliés.

C'est ce courage-là que cette tribune appelle.